

**Groupe ASMT / RPS**

Le Cisme s'est doté d'un nouveau groupe ASMT consacré aux risques psychosociaux. Ce groupe a pour objet d'aider les SSTI dans la prévention des RPS. Il apportera, notamment, des conseils aux médecins du travail pour alerter l'entreprise.

**Groupe ASMT Ergonomie**

Véronique Delalande-Danet, médecin du travail et ergonomiste à l'ACMS rejoint le groupe Action scientifique en milieu de travail / Ergonomie du Cisme. Elle remplace Michel Dupéry, membre du groupe depuis sa création. Médecin du travail, ergonomiste et médecin animateur à l'ACMS, fondateur du GEEP (Groupement d'Etude Ergonomique Pluridisciplinaire) et du Gesmed (Groupement d'Etude Spécialisé dans le Maintien dans l'Emploi et le Diagnostique), Michel Dupéry prend une retraite bien méritée. Nous le remercions pour son investissement depuis 27 ans, dans les travaux du groupe, dont le guide à paraître "Mieux vieillir au travail, un enjeu majeur de la prévention". Nous renouvelons nos remerciements aux Services qui favorisent ce partage de connaissance, en permettant à leur personnel de participer à ces groupes pluridisciplinaires.

**Mieux vieillir au travail, un enjeu majeur de prévention**

Vous êtes sollicités par les entreprises, afin de leur apporter une aide concrète dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan senior et de la prévention des facteurs de pénibilité ? Pour vous permettre d'être des interlocuteurs pertinents, le groupe ASMT/ergonomie du Cisme a élaboré une synthèse des connaissances et des outils d'intervention, sous la forme d'un hors-série des Informations mensuelles consultable sur le site du Cisme.

**Conseil d'Orientation Scientifique**

Un Conseil d'Orientation Scientifique (COS) a été créé par le Cisme. Il a pour mission de fournir à ses instances un argumentaire scientifique sur les thèmes d'actualité en Santé au travail. Il proposera des priorités dans la mise en œuvre d'actions, apportera un appui scientifique aux groupes ASMT et formulera des recommandations.

## Retour sur les Journées Santé Travail 2011

### Projet de Service et besoins en Santé au travail

Comment construire ensemble un Projet de Service pour répondre aux besoins en Santé au travail ? Tel était le thème des Journées du Cisme qui se sont tenues à Paris les 18 et 19 octobre derniers. Pourquoi ce thème et qu'en est-il ressorti ?

L'évolution du fonctionnement des Services de Santé au travail Interentreprises (SSTI), dans un contexte de travail en équipe, nécessite une bonne évaluation des besoins en Santé au travail des populations prises en charge, des exigences externes, des moyens disponibles, afin d'établir des priorités d'action motivées et lisibles.

A ce titre, le Projet de Service devient un élément déterminant de l'activité et de l'organisation du SSTI. Il guidera une partie importante du travail de chacun et réglera les relations avec les partenaires. Il est désormais inscrit dans la loi du 20 juillet 2011 à l'article L. 4622-14.

En outre, les SSTI sont appelés à signer des contrats d'objectifs et de moyens rédigés sur la base dudit Projet de service. Aussi, il semble important qu'un grand nombre de professionnels des Services aient assisté à ces Journées afin de partager visions et expé-

riences autour de ce concept clé pour l'évolution de l'organisation et des pratiques de chacun.

Le Projet de service est classiquement défini comme une démarche collective et participative qui rappelle et clarifie les missions, exprime les objectifs et les moyens. En cela, son élaboration relève d'une démarche de synthèse des priorités qu'un Service s'est fixé à travers l'apport de l'ensemble de ses acteurs.

**Un concept nouveau**

Cependant, le Projet de service reste un concept nouveau en Santé au travail. Certains Services ont déjà entrepris ou finalisé leur projet, d'autres s'interrogent sur son bien-fondé, compte



Dr Claudie Lebaupain APST-BTP-Région Parisienne et Pr Paul Frimat Université Lille2, parmi les 685 participants des Journées Santé Travail 2011.

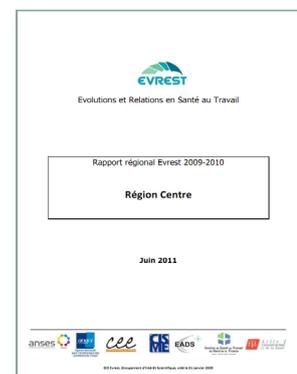
**Evrest****Des données qui participent au diagnostic du besoin**

Evrest (Évolution et relation en Santé au travail) est un observatoire national, alimenté par des questionnaires, répétés au fil des années, renseignés au moment des entretiens individuels par les professionnels de Santé au travail.

Né dans l'entreprise EADS, puis développé par le groupe épidémiologie du Cisme, il est géré, depuis 2009, par un groupement d'intérêt scientifique associant plusieurs organismes (Anses, Anact, CEE, Cisme, EADS, Istnf, Université de Lille2) et s'appuie sur une Équipe projet nationale Evrest à laquelle participe le Cisme.

Il a été construit par des médecins du travail de Services de santé au travail ; plus de 1.000 ont participé à son alimentation à ce jour. Il permet de mettre en évidence des relations entre le travail et la santé des salariés. Les résultats pu-

bliés au niveau national et dans certaines régions sont des indicateurs qui peuvent participer au diagnostic des besoins en Santé au travail et aux projets des SSTI.



L'actualité d'Evrest, ses bulletins d'information et ses rapports régionaux sont disponibles sur <http://evrest.istnf.fr>

tenu de la taille de leur association.

Les notions que l'on associe au "Projet de Service" demandaient, de ce fait, encore à être précisées.

Pour cette raison, ces Journées se sont déroulées autour de 4 grands points :

- l'opportunité du Projet de service;
- les acteurs du Projet de service;
- concept et fondamentaux du Projet de service;
- évaluation et perspectives du Projet de service;

### Croiser les expériences

En abordant ce thème lors des Journées du Cisme, les expériences de chacun ont pu être partagées et croisées avec les méthodes existantes dans d'autres secteurs, sanitaires notamment.

L'intérêt de construire un tel support a pu être argumenté, des principes directeurs ont également été proposés. Les erreurs classiques ont été évoquées, les instances et personnes participant à son élaboration ont été listées.

L'apport des données "métier" de chaque membre de l'équipe de prévention (Médecins, IPRP, Assistante en Santé au travail, Infirmière en Santé au

travail, Assistante sociale...), mais aussi le point de vue d'autres acteurs des SSTI participant à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet à travers son volet social, son volet "Système d'information" ou son volet financier, ont été illustrés.

Ces Journées ont ainsi permis de mieux comprendre, comment, dans notre secteur, nous parvenons à des choix stratégiques en rapprochant les besoins de prévention suggérés par l'environnement et nos diagnostics internes, tout en tenant compte des ressources disponibles, pour une mise en œuvre réaliste.

A ce titre, pour mieux les comprendre, les articulations entre le projet de Service et les projets institutionnels ont été observées.

Le thème choisi, intéressant, cette année, l'ensemble des métiers, nous avons été heureux d'accueillir les Présidents et responsables des Services, les médecins du travail, mais aussi les IPRP, les infirmier(ère)s et les assistant(e)s... et les communications ont contribué, nous l'espérons, à faire émerger des visions partagées sur notre activité.

## Projet de Service

### Les fondamentaux selon le Professeur Boutinet

Le Professeur Boutinet, sociologue du Projet, a expliqué, lors des Journées Santé Travail, que notre société était entrée dans une culture de projet, signifiant une anticipation-réalisation, tant au niveau individuel que collectif, prenant en compte la complexité des situations présentes et les problématiques d'évolution.

Pour le sociologue, 5 points sont fondamentaux et à respecter.

1 - Le Projet de Service implique un fonctionnement en équipe, avec des acteurs individuels ou collectifs bien identifiés, pouvant s'appuyer sur des relais motivés et impliqués.

2 - Sa mise en place suppose une démarche itérative entre le travail de conception (définir les besoins et les priorités à partir d'une analyse problématique de la situation propre) et un travail de réalisation (matérialisant et mettant en œuvre les priorités selon des échéances temporelles, humaines et des moyens à se donner).

3 - Il doit prendre en compte une situation dans sa globalité, avec sa part d'in-

certitude, en privilégiant les interactions temps, espace, ressources, moyens et acteurs.

4 - Il requiert d'identifier clairement les contraintes et de mettre en évidence les opportunités pour appréhender la faisabilité du Projet de service.

5 - La solution retenue doit toujours être singulière, unique, propre à la situation rencontrée, non répétable ou transposable. De plus, les acteurs, l'objectif visé et les étapes peuvent évoluer et les possibles situations de rejets appellent une gestion adaptative.

Enfin, le Professeur Boutinet insiste sur le fait d'entreprendre un travail d'évaluation, plurielle et multidimensionnelle, sur les objectifs fixés, l'écart entre les points d'arrivée et de départ, les coûts et les avantages, la satisfaction des acteurs.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les actes des Journées Santé Travail 2011 sur le site du Cisme.

 plus sur le site [www.cisme.org](http://www.cisme.org)



### Deux petits dessins valent mieux qu'un long discours...

Pour dissiper les malentendus qui peuvent se créer autour du nouveau concept de «projet de service» institué par la loi du 20 juillet 2011, les organisateurs des Journées du Cisme ont conçu, réalisé et présenté deux posters très synthétiques [entéléchargement sur le site [www.cisme.org](http://www.cisme.org)] qui doivent permettre d'ouvrir la réflexion dans les services.

On y voit illustrées les perceptions négatives : "le projet du directeur, un boulet pour les professionnels, une compilation de projets d'équipe, un catalogue d'objectifs irréalistes, un projet inflationniste, un ouvrage confidentiel réservé à un petit nombre".

On y découvre aussi une vision positive : "un projet centré sur les besoins, une mise en cohérence des ressources internes, un projet articulé avec des partenaires, une démarche prospective, stratégique et participative".



**AFOMETRA**

L'afometra priorise ses actions de formation à l'attention des SSTI et de leurs missions tout les priorités s'inscrivent dans un projet pluriannuel.

Elle présente à l'intention des dirigeants, des instances décisionnaires et consultatives, des professionnels de la santé au travail, des modules ou des cycles complets.

Sont proposées notamment des sessions spécialisées dans la nouvelle réglementation, dans la conduite de projet et le management d'équipe, dans le diagnostic des besoins en santé au travail, dans le repérage des dangers et l'aide à l'évaluation des risques, dans des risques spécifiques tels que RPS, risques du décret pénibilité, travail précaire, âge et santé.

tenu de la taille de leur association.

Les notions que l'on associe au "Projet de Service" demandaient, de ce fait, encore à être précisées.

Pour cette raison, ces Journées se sont déroulées autour de 4 grands points :

- l'opportunité du Projet de service;
- les acteurs du Projet de service;
- concept et fondamentaux du Projet de service;
- évaluation et perspectives du Projet de service;

### Croiser les expériences

En abordant ce thème lors des Journées du Cisme, les expériences de chacun ont pu être partagées et croisées avec les méthodes existantes dans d'autres secteurs, sanitaires notamment.

L'intérêt de construire un tel support a pu être argumenté, des principes directeurs ont également été proposés. Les erreurs classiques ont été évoquées, les instances et personnes participant à son élaboration ont été listées.

L'apport des données "métier" de chaque membre de l'équipe de prévention (Médecins, IPRP, Assistante en Santé au travail, Infirmière en Santé au

travail, Assistante sociale...), mais aussi le point de vue d'autres acteurs des SSTI participant à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet à travers son volet social, son volet "Système d'information" ou son volet financier, ont été illustrés.

Ces Journées ont ainsi permis de mieux comprendre, comment, dans notre secteur, nous parvenons à des choix stratégiques en rapprochant les besoins de prévention suggérés par l'environnement et nos diagnostics internes, tout en tenant compte des ressources disponibles, pour une mise en œuvre réaliste.

A ce titre, pour mieux les comprendre, les articulations entre le projet de Service et les projets institutionnels ont été observées.

Le thème choisi, intéressant, cette année, l'ensemble des métiers, nous avons été heureux d'accueillir les Présidents et responsables des Services, les médecins du travail, mais aussi les IPRP, les infirmier(ère)s et les assistant(e)s... et les communications ont contribué, nous l'espérons, à faire émerger des visions partagées sur notre activité.

## Projet de Service

### Les fondamentaux selon le Professeur Boutinet

Le Professeur Boutinet, sociologue du Projet, a expliqué, lors des Journées Santé Travail, que notre société était entrée dans une culture de projet, signifiant une anticipation-réalisation, tant au niveau individuel que collectif, prenant en compte la complexité des situations présentes et les problématiques d'évolution.

Pour le sociologue, 5 points sont fondamentaux et à respecter.

1 - Le Projet de Service implique un fonctionnement en équipe, avec des acteurs individuels ou collectifs bien identifiés, pouvant s'appuyer sur des relais motivés et impliqués.

2 - Sa mise en place suppose une démarche itérative entre le travail de conception (définir les besoins et les priorités à partir d'une analyse problématique de la situation propre) et un travail de réalisation (matérialisant et mettant en œuvre les priorités selon des échéances temporelles, humaines et des moyens à se donner).

3 - Il doit prendre en compte une situation dans sa globalité, avec sa part d'in-

certitude, en privilégiant les interactions temps, espace, ressources, moyens et acteurs.

4 - Il requiert d'identifier clairement les contraintes et de mettre en évidence les opportunités pour appréhender la faisabilité du Projet de service.

5 - La solution retenue doit toujours être singulière, unique, propre à la situation rencontrée, non répétable ou transposable. De plus, les acteurs, l'objectif visé et les étapes peuvent évoluer et les possibles situations de rejets appellent une gestion adaptative.

Enfin, le Professeur Boutinet insiste sur le fait d'entreprendre un travail d'évaluation, plurielle et multidimensionnelle, sur les objectifs fixés, l'écart entre les points d'arrivée et de départ, les coûts et les avantages, la satisfaction des acteurs.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les actes des Journées Santé Travail 2011 sur le site du Cisme.

 plus sur le site [www.cisme.org](http://www.cisme.org)

### Deux petits dessins valent mieux qu'un long discours...

Pour dissiper les malentendus qui peuvent se créer autour du nouveau concept de «projet de service» institué par la loi du 20 juillet 2011, les organisateurs des Journées du Cisme ont conçu, réalisé et présenté deux posters très synthétiques [entéléchargement sur le site [www.cisme.org](http://www.cisme.org)] qui doivent permettre d'ouvrir la réflexion dans les services.

On y voit illustrées les perceptions négatives : "le projet du directeur, un boulet pour les professionnels, une compilation de projets d'équipe, un catalogue d'objectifs irréalistes, un projet inflationniste, un ouvrage confidentiel réservé à un petit nombre".

On y découvre aussi une vision positive : "un projet centré sur les besoins, une mise en cohérence des ressources internes, un projet articulé avec des partenaires, une démarche prospective, stratégique et participative".



L'afometra priorise ses actions de formation à l'attention des SSTI et de leurs missions tout les priorités s'inscrivent dans un projet pluriannuel.

Elle présente à l'intention des dirigeants, des instances décisionnaires et consultatives, des professionnels de la santé au travail, des modules ou des cycles complets.

Sont proposées notamment des sessions spécialisées dans la nouvelle réglementation, dans la conduite de projet et le management d'équipe, dans le diagnostic des besoins en santé au travail, dans le repérage des dangers et l'aide à l'évaluation des risques, dans des risques spécifiques tels que RPS, risques du décret pénibilité, travail précaire, âge et santé.